



## AVIS PUBLIC

*Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley,*

*Avis public* est donnée par le soussigné, directeur général de ladite Municipalité :

**Que** lors que la session régulière du **mardi 4 mai 2021**, à compter de **19h00**, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

### Demande de dérogation DPDL210010

#### Identification du site concerné

Immeuble situé au 509 4<sup>e</sup> Rang Sud (lot 5 060 634)

#### Nature et effets

Demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage privé comme usage complémentaire à un usage résidentiel ainsi qu'un poulailler contigu au garage. La superficie proposée du garage correspond à 118 % de la superficie du bâtiment principale et l'article 4.2 c) du règlement de zonage autorise une superficie maximale de 80 %.

**Toute personne intéressée peut se faire entendre par les membres du conseil municipal relativement aux demandes.**

Donnée à Saint-Honoré-de-Shenley, ce 15 avril 2021

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier

\*\*\*\*\*

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies, aux endroits désignés par le Conseil.

Affiché du 15 avril au 4 mai 2021

En foie de quoi, je donne ce certificat, ce 4 mai 2021

---

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier